

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 990872 – MDE 13/27/99

Informations complémentaires sur l'AU 141/99 (MDE 13/13/99 du 22 juin 1999) et suivante (MDE 13/20/99 du 20 juillet 1999)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / CRAINTES DE TORTURE

IRAN

Heshmatollah Tabarzadi, 39 ans, journaliste

Hossein Kashani, journaliste

Mohammad Massod Salamati

Seyed Djavad Emami

Parviz Safari

Londres, le 18 novembre 1999

Amnesty International vient d'apprendre que Hossein Kashani, directeur du bulletin d'informations hebdomadaire *Hoveyat-e-Khish* (Notre Identité), a été relâché en juillet 1999, et que Heshmatollah Tabarzadi a été libéré sous caution le 5 novembre.

Dans le cadre d'une interview accordée à la radio américaine *Radio Voice of Iran* après sa mise en liberté, Heshmatollah Tabarzadi aurait déclaré : « *Je voudrais exprimer ma gratitude à toutes les organisations internationales dont le représentant du ministère public me montrait les fax et les communiqués, en me demandant ce que j'étais réellement pour bénéficier d'un tel soutien.* »

Au cours de sa détention, il a apparemment été torturé et privé de tout contact avec sa famille ainsi que de l'assistance d'un avocat. Il doit maintenant comparaître en justice dans le cadre de nouvelles poursuites engagées à son encontre pour publication d'articles contraires à l'ordre public.

Ces deux hommes avaient été arrêtés en juin pour avoir publié des informations contraires « *à l'ordre public et à l'intérêt général* » dans le cadre d'articles « *mensongers et outrageants* ». Amnesty International ignore si les charges retenues contre eux ont été officiellement confirmées. Pour l'heure, Hossein Kashani n'a pas repris ses activités de journaliste.

L'Organisation s'efforce d'obtenir de plus amples informations sur le sort de Mohammad Massod Salamati, Seyed Djavad Emami et Parviz Safari, trois associés de Heshmatollah Tabarzadi et de Hossein Kashani qui ont été arrêtés en juillet.

Aucune Action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes pour le moment. Merci beaucoup à tous ceux qui ont envoyé des appels.

a version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -